



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Taux d'interet

Question écrite n° 47732

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la politique monétaire, et plus particulièrement le niveau des taux d'intérêt. L'environnement économique boursier est actuellement particulièrement favorable, notamment en raison du faible niveau des taux d'intérêt, qui rend comparativement les actions mieux rémunérées et allège les frais financiers des sociétés. Les entreprises devraient également profiter cette année des effets de change positifs liés à la remontée de plusieurs monnaies européennes (livre, lire, peseta) et du dollar, si celui-ci se maintient. C'est pourquoi il demande si le Gouvernement entend poursuivre dans la voie d'une politique de taux d'intérêt bas, qui semble porter ses fruits au niveau des entreprises, préalable nécessaire à la reprise de la croissance et à la lutte contre le chômage.

Texte de la réponse

Il appartient à la Banque de France de conduire la politique monétaire conformément à la loi, c'est-à-dire en toute indépendance et avec comme objectif la stabilité des prix. Néanmoins, au-delà de la seule politique monétaire, la politique économique d'ensemble menée par le Gouvernement a permis d'obtenir des taux d'intérêt durablement bas. La réduction des déficits et l'engagement européen ont porté leurs fruits puisque les taux d'intérêt à long terme - qui comptent le plus pour notre économie - ont atteint leurs plus bas historiques depuis trente-cinq ans et se situent depuis plusieurs mois en dessous des taux allemands de même maturité. Le Gouvernement a d'ailleurs accompagné ce mouvement par une baisse des taux de rémunération de l'épargne réglementée, comme en témoigne sa décision récente sur les plans d'épargne logement. Cette politique macroéconomique sera poursuivie des lors qu'elle permet aux entreprises de disposer d'un environnement financier favorable à terme à l'emploi. L'assainissement budgétaire est sur la bonne voie mais n'est pas achevé. Il faut continuer les efforts entrepris pour stabiliser puis pour faire reculer notre ratio d'endettement public. Tel est le sens des objectifs ambitieux que le Gouvernement s'est assignés dans la durée, notamment par la réactualisation de sa projection quinquennale ou par son engagement avec l'ensemble de nos partenaires européens en faveur du pacte de stabilité et de croissance. La perspective d'un environnement financier favorable et durable, que le passage à la monnaie unique renforcera, ne doit cependant pas conduire les entreprises à tarder dans la mise en œuvre de leurs programmes d'investissement ; il existe aujourd'hui de réelles opportunités financières qu'il convient de saisir dès à présent.

Données clés

Auteur : [M. Hunault Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47732

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 447

Réponse publiée le : 7 avril 1997, page 1787